

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006679300171	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GRAND ANNECY
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC ANNECY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ANNEXE SEMNOZ (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30

A3.2 - Etalement des provisions 31

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 34

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 35

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 36

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 37

A8.3 - Opérations liées aux cessions 38

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 39

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 40

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 41

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 42

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 43

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 46

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

47

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 693 111,99	G 2 989 775,99	G-A -703 336,00
	Section d'investissement	B 1 103 705,54	H 1 113 045,51	H-B 9 339,97

		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 706 524,96 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 162 373,70 (si excédent)	

		=	=	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 796 817,53	Q= G+H+I+J 4 971 720,16	=Q-P 174 902,63

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 440,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 440,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 693 111,99	= G+I+K 3 696 300,95	3 188,96
	Section d'investissement	= B+D+F 1 105 145,54	= H+J+L 1 275 419,21	170 273,67
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 798 257,53	= G+H+I+J+K+L 4 971 720,16	173 462,63

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 440,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	1 440,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 123 824,96	876 815,65	172 879,98	0,00	74 129,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 455 200,00	1 299 880,70	0,00	0,00	155 319,30
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 720,00	3 666,39	0,00	0,00	53,61
Total des dépenses de gestion courante		2 582 744,96	2 180 362,74	172 879,98	0,00	229 502,24
66	Charges financières	160 000,00	112 101,31	47 898,69	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	69 890,00	67 073,76	0,00	0,00	2 816,24
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 812 634,96	2 359 537,81	220 778,67	0,00	232 318,48
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 143 000,00	1 112 795,51			30 204,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 143 000,00	1 112 795,51			30 204,49
TOTAL		3 955 634,96	3 472 333,32	220 778,67	0,00	262 522,97
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	700,00	8 514,86	0,00	0,00	-7 814,86
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 135 390,00	1 875 807,97	0,00	0,00	259 582,03
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	855 020,00	857 722,85	0,00	0,00	-2 702,85
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	114 867,88	0,00	0,00	-19 867,88
Total des recettes de gestion courante		3 086 110,00	2 856 913,56	0,00	0,00	229 196,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	19 000,00	31 051,26	0,00	0,00	-12 051,26
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 105 110,00	2 887 964,82	0,00	0,00	217 145,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	144 000,00	101 811,17			42 188,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		144 000,00	101 811,17			42 188,83
TOTAL		3 249 110,00	2 989 775,99	0,00	0,00	259 334,01
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		706 524,96				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
 (5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 049 695,63		1 049 695,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 299 880,70		1 299 880,70
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 666,39		3 666,39
66	Charges financières	160 000,00	0,00	160 000,00
67	Charges exceptionnelles	67 073,76	14 148,20	81 221,96
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	1 098 647,31	1 098 647,31
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 580 316,48	1 112 795,51	3 693 111,99

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 693 111,99
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	101 811,17	101 811,17
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	411 340,40	0,00	411 340,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 300,00	0,00	5 300,00
21	Immobilisations corporelles (6)	220 916,62	0,00	220 916,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	364 337,35	0,00	364 337,35
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 001 894,37	101 811,17	1 103 705,54

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 103 705,54
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 514,86		8 514,86
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 875 807,97		1 875 807,97
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	857 722,85		857 722,85
75	Autres produits de gestion courante	114 867,88		114 867,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	31 051,26	101 811,17	132 862,43
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 887 964,82	101 811,17	2 989 775,99

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	706 524,96
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 696 300,95
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	250,00	0,00	250,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	14 148,20	14 148,20
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 098 647,31	1 098 647,31
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		250,00	1 112 795,51	1 113 045,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	162 373,70
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 275 419,21
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 123 824,96	876 815,65	172 879,98	0,00	74 129,33
60227	Titres de transport	0,00	13 344,00	2 610,06	0,00	-15 954,06
605	Achats de matériel, équipements	0,00	13 722,27	0,00	0,00	-13 722,27
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	200 000,00	79 980,92	101 142,97	0,00	18 876,11
6063	Fournitures entretien et petit équipt	11 000,00	9 018,05	0,00	0,00	1 981,95
6064	Fournitures administratives	2 000,00	8 320,71	0,00	0,00	-6 320,71
6066	Carburants	140 000,00	105 222,87	28 030,06	0,00	6 747,07
6068	Autres matières et fournitures	108 000,00	61 200,19	7 549,28	0,00	39 250,53
611	Sous-traitance générale	136 300,00	126 749,90	0,00	0,00	9 550,10
6132	Locations immobilières	-1 001,00	13 187,59	13 820,59	0,00	-28 009,18
6135	Locations mobilières	20 000,00	15 568,07	2 910,00	0,00	1 521,93
6137	Redevances, droits de passage, servitude	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	16 824,96	14 115,24	0,00	0,00	2 709,72
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	40 000,00	52 467,16	8 755,00	0,00	-21 222,16
61551	Entretien matériel roulant	75 000,00	49 124,97	2 743,92	0,00	23 131,11
6156	Maintenance	3 100,00	1 936,78	3 418,10	0,00	-2 254,88
6161	Multirisques	2 001,00	2 000,64	0,00	0,00	0,36
617	Etudes et recherches	1 600,00	1 550,00	0,00	0,00	50,00
618	Divers	6 000,00	55 309,51	0,00	0,00	-49 309,51
6221	Commissions et courtages sur achats	31 000,00	44 148,78	0,00	0,00	-13 148,78
6222	Commissions et courtages sur ventes	2 000,00	2 678,25	0,00	0,00	-678,25
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	3 202,30	0,00	0,00	1 797,70
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	585,00	1 900,00	0,00	3 515,00
6238	Divers	6 000,00	15 296,80	0,00	0,00	-9 296,80
6248	Divers	50 000,00	13 202,45	0,00	0,00	36 797,55
6251	Voyages et déplacements	2 100,00	94,22	0,00	0,00	2 005,78
6257	Réceptions	2 000,00	1 354,49	0,00	0,00	645,51
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	1 126,04	0,00	0,00	6 873,96
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	10 585,96	0,00	0,00	-6 585,96
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	7 723,35	0,00	0,00	-2 723,35
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 500,00	8 814,26	0,00	0,00	4 685,74
6287	Remboursements de frais	150 000,00	128 069,14	0,00	0,00	21 930,86
63512	Taxes foncières	8 400,00	8 418,00	0,00	0,00	-18,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	45 000,00	8 697,74	0,00	0,00	36 302,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 455 200,00	1 299 880,70	0,00	0,00	155 319,30
6211	Personnel intérimaire	632 700,00	594 890,55	0,00	0,00	37 809,45
6411	Salaires, appointements, commissions	383 500,00	299 393,06	0,00	0,00	84 106,94
6413	Primes et gratifications	0,00	27 782,86	0,00	0,00	-27 782,86
64141	Indemnité inflation	700,00	700,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	272 000,00	241 581,23	0,00	0,00	30 418,77
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	857,83	0,00	0,00	-857,83
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	2 693,24	0,00	0,00	-2 693,24
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	64 400,00	51 154,10	0,00	0,00	13 245,90
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	85,79	0,00	0,00	514,21
6476	Vêtements de travail	21 300,00	18 334,57	0,00	0,00	2 965,43
648	Autres charges de personnel	80 000,00	62 407,47	0,00	0,00	17 592,53
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 720,00	3 666,39	0,00	0,00	53,61
6541	Créances admises en non-valeur	3 700,00	3 664,19	0,00	0,00	35,81
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	2,20	0,00	0,00	17,80
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 582 744,96	2 180 362,74	172 879,98	0,00	229 502,24
66	Charges financières (b) (5)	160 000,00	112 101,31	47 898,69	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150 000,00	145 447,70	0,00	0,00	4 552,30
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	-33 346,39	47 898,69	0,00	-4 552,30
67	Charges exceptionnelles (c)	69 890,00	67 073,76	0,00	0,00	2 816,24
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	62 890,00	62 907,10	0,00	0,00	-17,10
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 000,00	4 166,66	0,00	0,00	2 833,34
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 812 634,96	2 359 537,81	220 778,67	0,00	232 318,48
023	Virement à la section d'investissement	0,00				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 143 000,00	1 112 795,51			30 204,49
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	14 148,20			-14 148,20
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 143 000,00	1 098 647,31			44 352,69
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 143 000,00	1 112 795,51			30 204,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 143 000,00	1 112 795,51			30 204,49
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 955 634,96	3 472 333,32	220 778,67	0,00	262 522,97
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	47 898,69
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	33 346,39
= Différence ICNE N – ICNE N-1	14 552,30

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	700,00	8 514,86	0,00	0,00	-7 814,86
64198	Autres remboursements	0,00	7 814,86	0,00	0,00	-7 814,86
6459	Rembours charges SS et prévoyance	700,00	700,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 135 390,00	1 875 807,97	0,00	0,00	259 582,03
7061	Transport de voyageur	2 067 390,00	1 824 801,80	0,00	0,00	242 588,20
7068	Services accessoires transports	0,00	534,17	0,00	0,00	-534,17
707	Ventes de marchandises	0,00	705,00	0,00	0,00	-705,00
7087	Remboursement de frais	68 000,00	49 767,00	0,00	0,00	18 233,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	855 020,00	857 722,85	0,00	0,00	-2 702,85
7473	Subv. exploitat° Départements	0,00	2 702,85	0,00	0,00	-2 702,85
7475	Subv. exploitat° Groupements	855 020,00	855 020,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	114 867,88	0,00	0,00	-19 867,88
752	Revenus des immeubles	20 000,00	1 531,27	0,00	0,00	18 468,73
757	Redevances des fermiers, concession..	75 000,00	113 335,05	0,00	0,00	-38 335,05
7588	Autres	0,00	1,56	0,00	0,00	-1,56
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 086 110,00	2 856 913,56	0,00	0,00	229 196,44
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	19 000,00	31 051,26	0,00	0,00	-12 051,26
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 070,77	0,00	0,00	-2 070,77
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4 037,35	0,00	0,00	-4 037,35
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	22 166,67	0,00	0,00	-22 166,67
778	Autres produits exceptionnels	19 000,00	2 776,47	0,00	0,00	16 223,53
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 105 110,00	2 887 964,82	0,00	0,00	217 145,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	144 000,00	101 811,17			42 188,83
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	144 000,00	101 811,17			42 188,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		144 000,00	101 811,17			42 188,83
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 249 110,00	2 989 775,99	0,00	0,00	259 334,01
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		706 524,96				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	105 650,00	5 300,00	1 440,00	98 910,00
2031	Frais d'études	105 650,00	5 300,00	1 440,00	98 910,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	223 024,41	220 916,62	0,00	2 107,79
2154	Matériel industriel	57 366,31	59 084,49	0,00	-1 718,18
2157	Aménagements matériel industriel	123 643,60	116 132,47	0,00	7 511,13
2158	Autres	0,00	20 673,60	0,00	-20 673,60
2182	Matériel de transport	19 500,00	19 517,33	0,00	-17,33
2183	Matériel de bureau et informatique	22 514,50	5 508,73	0,00	17 005,77
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	415 599,29	364 337,35	0,00	51 261,94
2313	Constructions	676,79	0,00	0,00	676,79
2315	Installat°, matériel et outillage techni	414 922,50	364 337,35	0,00	50 585,15
Total des dépenses d'équipement		744 273,70	590 553,97	1 440,00	152 279,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	415 000,00	411 340,40	0,00	3 659,60
1641	Emprunts en euros	415 000,00	411 340,40	0,00	3 659,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		415 000,00	411 340,40	0,00	3 659,60
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 159 273,70	1 001 894,37	1 440,00	155 939,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	144 000,00	101 811,17		42 188,83
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	144 000,00	101 811,17		42 188,83
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	144 000,00	77 171,17		66 828,83
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	24 640,00		-24 640,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	5 000,00	0,00		5 000,00
2313	Constructions	5 000,00	0,00		5 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		149 000,00	101 811,17		47 188,83
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 308 273,70	1 103 705,54	1 440,00	203 128,16
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	250,00	0,00	-250,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	250,00	0,00	-250,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	250,00	0,00	-250,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 143 000,00	1 112 795,51		30 204,49
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	3 168,00		-3 168,00
2182	Matériel de transport	0,00	10 980,20		-10 980,20
28031	Frais d'études	0,00	1 415,50		-1 415,50
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	311,98		-311,98
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	61 638,16		-61 638,16
28131	Bâtiments	0,00	31 721,19		-31 721,19
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	16 399,02		-16 399,02
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	0,00	57 164,33		-57 164,33
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	38 923,44		-38 923,44
28154	Matériel industriel	0,00	31 803,63		-31 803,63
28156	Matériel spécifique d'exploitation	340 000,00	692 255,10		-352 255,10
28157	Aménagements des matériels industriels	803 000,00	42 538,53		760 461,47
28158	Autres	0,00	18 977,27		-18 977,27
28181	Installations générales, agencements	0,00	82 555,42		-82 555,42
28182	Matériel de transport	0,00	9 648,40		-9 648,40
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	7 730,65		-7 730,65
28188	Autres	0,00	5 564,69		-5 564,69
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 143 000,00	1 112 795,51		30 204,49
041	Opérations patrimoniales (6)	5 000,00	0,00		5 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	5 000,00	0,00		5 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 148 000,00	1 112 795,51		35 204,49
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 148 000,00	1 113 045,51	0,00	34 954,49
Pour information		162 373,70			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 094 700,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 094 700,00									
9000	CREDIT AGRICOLE	23/09/2011	01/01/2019	10/02/2019	75 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,570	EUR	A	P	O	A-1
9001	CREDIT AGRICOLE	23/09/2011	01/01/2019	10/02/2019	162 600,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,570	EUR	A	P	O	A-1
9002	CREDIT AGRICOLE	22/03/2013	01/01/2019	01/02/2019	164 000,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	4,225	EUR	T	P	O	A-1
9003	CREDIT AGRICOLE	22/03/2013	01/01/2019	01/02/2019	36 000,00	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,752	EUR	T	P	O	A-1
9004	CAISSE D'EPARGNE	05/07/2007	01/01/2019	02/01/2019	1 680 000,00	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	4,616	EUR	A	P	O	A-1
9005	CAISSE D'EPARGNE	16/10/2017	01/01/2019	25/03/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,910	EUR	A	P	O	A-1
9006	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2013	01/01/2019	15/02/2019	514 600,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,270	EUR	A	P	O	A-1
9010	CREDIT AGRICOLE	01/02/2010	01/01/2019	04/03/2019	100 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,112	EUR	T	P	O	A-1
9011	CREDIT AGRICOLE	01/02/2010	01/02/2010	04/03/2019	262 500,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,112	EUR	T	P	O	A-1
9012	CAISSE D'EPARGNE	16/07/2018	01/01/2019	25/01/2019	2 600 000,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,810	EUR	A	P	O	A-1
9013	SFIL CAFFIL	19/07/2018	03/09/2018	01/10/2019	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,680	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE SEMNOZ - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 094 700,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 163 403,66					411 340,40	145 447,70	0,00	90 160,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 163 403,66					411 340,40	145 447,70	0,00	90 160,87
9000	N	0,00	A-1	25 133,21	3,11	F	Taux fixe à 4.57 %	4,556	5 612,12	1 405,06	0,00	1 020,97
9001	N	0,00	A-1	54 488,61	3,11	F	Taux fixe à 4.57 %	4,556	12 167,09	3 046,17	0,00	2 213,45
9002	N	0,00	A-1	72 189,81	5,33	F	Taux fixe à 4.16 %	4,149	11 449,63	3 302,33	0,00	492,17
9003	N	0,00	A-1	2 132,22	0,33	F	Taux fixe à 3.7 %	3,695	4 148,15	175,25	0,00	12,93
9004	N	0,00	A-1	557 422,43	4,00	F	Taux fixe à 4.55 %	4,601	97 187,34	30 198,42	0,00	25 644,53
9005	N	0,00	A-1	825 502,53	19,23	F	Taux fixe à 1.91 %	1,905	33 638,04	16 409,58	0,00	12 044,31
9006	N	0,00	A-1	57 661,58	0,12	F	Taux fixe à 3.27 %	3,258	55 835,78	3 711,36	0,00	1 649,87
9010	N	0,00	A-1	47 138,06	7,43	F	Taux fixe à 4.05 %	4,040	5 276,05	2 043,31	0,00	137,88
9011	N	0,00	A-1	123 736,83	7,43	F	Taux fixe à 4.05 %	4,040	13 849,69	5 363,67	0,00	361,93
9012	N	0,00	A-1	2 231 449,74	20,07	F	Taux fixe à 1.81 %	1,805	86 718,95	41 958,85	0,00	37 584,43
9013	N	0,00	A-1	2 166 548,64	20,75	F	Taux fixe à 1.68 %	1,675	85 457,56	37 833,70	0,00	8 998,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE SEMNOZ - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 163 403,66					411 340,40	145 447,70	0,00	90 160,87

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 163 403,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	20-12-2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subvention d'équipement finançant des biens immobiliers, du matériel ou des études	5	16/11/2017
L	Subvention d'équipement finançant des installations ou des biens immobiliers	30	16/11/2017
L	Subvention d'équipement finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/11/2017
L	Subvention d'équipement reçues selon la même durée que le bien financé	0	16/11/2017
L	Matériel, mobilier, outillage < 1000 € TTC	1	16/11/2017
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	16/11/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	16/11/2017
L	Concession, droits similaires, brevet et licence	5	16/11/2017
L	Logiciel	3	16/11/2017
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	16/11/2017
L	Voiture, fourgon, fourgonnette, cycle et cyclomoteur	5	16/11/2017
L	Autres camions	8	16/11/2017
L	Mobilier	10	16/11/2017
L	Mobilier urbain	10	16/11/2017
L	Outillage	5	16/11/2017
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	16/11/2017
L	Gros matériel > 3 000 € TTC	10	16/11/2017
L	Matériel informatique	3	16/11/2017
L	Matériels classiques < 3 000 € TTC	5	16/11/2017
L	Construction (pour immeuble de rapport)	50	16/11/2017
L	Bâtiment léger, abri, chalet	10	16/11/2017
L	Travaux de réfection et aménagement	15	16/11/2017
L	Construction et extension de parking	35	16/11/2017
L	Eclairage public	20	16/11/2017
L	Signalisation	10	16/11/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	16/11/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		559 000,00	I 513 151,57
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		415 000,00	411 340,40
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	415 000,00	411 340,40
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		144 000,00	101 811,17
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	144 000,00	101 811,17
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	513 151,57	1 440,00	0,00	514 591,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 143 000,00	III 1 098 647,31
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 143 000,00	1 098 647,31
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	1 415,50
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	311,98
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	61 638,16
28131	Bâtiments	0,00	31 721,19
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	16 399,02
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	0,00	57 164,33
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	38 923,44
28154	Matériel industriel	0,00	31 803,63
28156	Matériel spécifique d'exploitation	340 000,00	692 255,10
28157	Aménagements des matériels industriels	803 000,00	42 538,53
28158	Autres	0,00	18 977,27
28181	Installations générales, agencements	0,00	82 555,42
28182	Matériel de transport	0,00	9 648,40
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	7 730,65
28188	Autres	0,00	5 564,69
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 098 647,31	0,00	162 373,70	0,00	1 261 021,01

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 514 591,57
Ressources propres disponibles	IV 1 261 021,01
Solde	V = IV – II (3) 746 429,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/01/2022	6 MOBILE CROSSCALL COREX4	1 053,73	0,00	3
28/01/2022	2 PC HP PRODESK ET IMPRIMANTE TICKETS	1 781,00	0,00	3
26/04/2022	COFFRE FORT ROC AM25S1	2 674,00	0,00	5
13/05/2022	DACIA DUSTER GG154FR	19 517,33	0,00	5
03/08/2022	RELEVÉ ET PRODUCTION PLAN TOPOGRAPHIQUE	5 300,00	0,00	5
03/08/2022	ABONNEMENT WEBCAM G2	870,00	0,00	3
18/08/2022	BARRIERES VAUBAN	800,64	0,00	1
31/08/2022	PIECES GRANDE INSPECTION PANORAMIQUE	44 954,85	0,00	10
09/09/2022	GRANDE INSPECTION GARES MOTRICE ET GARE	12 510,00	0,00	10
09/09/2022	PLANS DE STATION 2022	14 330,19	0,00	10
09/09/2022	2 RADIO EXPLOITATION PANORAMIC	7 284,12	0,00	5
23/09/2022	2 DRAPEAU CAISSES	819,00	0,00	1
23/09/2022	RENOVATION PANNEAU ENTREE STATION	21 160,00	0,00	10
23/09/2022	MATERIEL DE SKI	20 673,60	0,00	5
13/10/2022	LIVECAM PANO360 VERSANT ANNECY	2 650,00	0,00	3
25/11/2022	MARE DU CHATILLON	54 576,20	0,00	20
25/11/2022	PROG 29 UP SUR FRETTES	15 261,96	0,00	20
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		226 216,62	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
19/04/2022	SIPAS - TELESIEGE LE PANORAMIQUE	2 420 519,28	50	677 745,80	3 168,00	4 400,00	1 232,00
05/09/2022	SIPAS - CHALET TK CABRI ET CHATILLON	212,48	1	212,48	0,00	166,67	166,67
13/12/2022	DACIA DUSTER FS671EF	18 300,34	5	7 320,14	10 980,20	17 600,00	6 619,80
13/12/2022	TVA DACIA DUSTER FS671EF	405,00	1	405,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		2 439 437,10					8 018,47

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	22 166,67
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14 148,20

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
Assistant gestion adm.		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Electro-mécanicien adj.		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RE Remontées mécaniques		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Resp Damage /Maintenance		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Resp. Nordique/ Act. été		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Responsable administratif et ventes		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	0,00	8,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistant gestion adm.	A	OTR	'864	0,00	A CDI	CDI
Electro-mécanicien adj.		OTR		0,00	A CDI	CDI
Ingénieur Pal		TECH		0,00	3-b CONT-Catégorie A	A
RE Remontées mécaniques		OTR		0,00	A CDI	CDI
Resp Damage /Maintenance		OTR		0,00	A CDI	CDI
Resp. Nordique/ Act. été		OTR		0,00	A CDI	CDI
Responsable administratif et ventes		OTR		0,00	A CDI	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent de remontée méca.		OTR		0,00	3-b CONT-Saisonnier	A
Conducteur Téléski		OTR		0,00	3-b CONT-Saisonnier	A
Dameur		OTR		0,00	3-b CONT-Saisonnier	A
Hôte d'accueil		OTR		0,00	3-b CONT-Saisonnier	A
Moniteur de ski		OTR		0,00	3-b CONT-Saisonnier	A
Pisteur Secouriste		OTR		0,00	3-b CONT-Saisonnier	A
Resp. Nordique/ Act. été		OTR		0,00	3-b CONT-Saisonnier	A
Resp. Sécu. des Pistes		OTR		0,00	3-b CONT-Saisonnier	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE SEMNOZ - CA - 2022

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 95
Nombre de membres présents : 91
Nombre de suffrages exprimés : 90
VOTES :
Pour : 90
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 16/05/2023

Présenté par (1) la présidente,
A Annecy le 25/05/2023
(1) la présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Annecy, le 25/05/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) la présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 95
Nombre de membres présents : 91
Nombre de suffrages exprimés : 90
VOTES :
Pour : 90
Contre : 0
Abstentions : 0

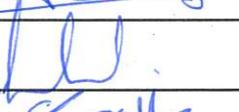
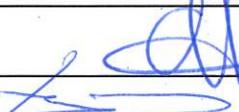
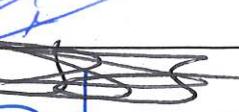
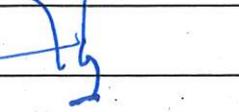
Date de convocation : 16/05/2023

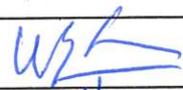
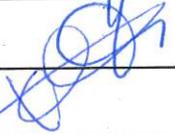
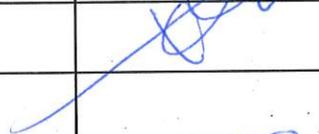
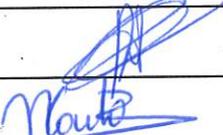
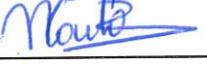
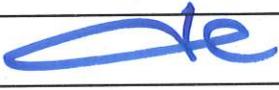
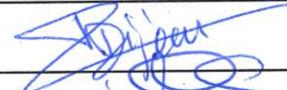
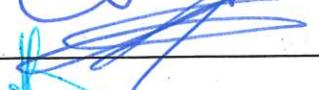
Présenté par (1) la présidente,
A Annecy le 25/05/2023
(1) la présidente,

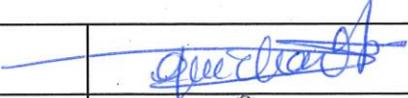
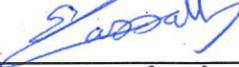
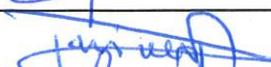
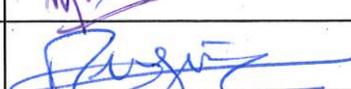
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Annecy, le 25/05/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

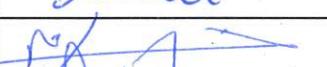
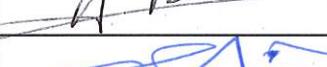
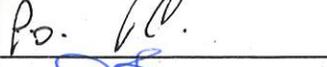
Certifié exécutoire par (1) la présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

IV ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
ALBRAN Jean-Pascal		
ANDREYS Etienne		
X ANSELME Christian		
ARCHINARD Jacques		
X ARDIN Gilles		
ASTORG François		
BANGUÉ Frédérique		
BARRY Olivier		
X BASTID Isabelle		
BEAL Michel		
BEAUJARD Alexandra		
BERTRAND Marie		
BLOC Nicole		
BOGEY Franck		
BOLY Cécile		
BOSSON Patrick		
BOUCHETIBAT Bilel		
BOUCLIER Stéphane		
BOULAND Corinne		
BOUVIER Catherine		
BOVIER Christian		
BRUNO Vanessa		
BRUYERE Pierre		

BUI-XUAN PICCHEDDA Karine	
CASSET Christel	
CECCHINEL Lola	
CERIATI-MAURIS Odile	
CHAUMONTET Henri	
COUTAZ Martine	
DALL'AGLIO Sandrine	
DAVIET Roland	
DELORME Noëlle	
X DERIPPE-PERRADIN Joëlle	
DIJEAU Isabelle	
X DIXNEUF Samuel	
DUBOSSON David	
X DULIEGE Fabienne	
DUPERTHUY Denis	
EMONET Elisabeth	
FARMER Chantale	
FRANCOIS Gilles	
X GEAY Pierre	
GERY Fabien	
GIMBERT Jean-François	
GRANGER Anthony	
GREBERT Fabienne	
GUEDRON Aurélie	

GUICHARD Ségolène	
JULIEN Charlotte	
KHAMMAR Frédérique	
X LAFARIE Marion	
LARDET Frédérique	
X LASSALLE Elisabeth	
LAVIGNE-DELVILLE François	
LAYDEVANT Christiane	
LECONTE Patrick	
LEPAN Claire	
LEROY Karine	
LYONNAZ Bruno	
X MARIAS Benjamin	
MARLE Viviane	
MARTIN Jean-Claude	
MARTINOD Christian	
X MASSEIN Pierre-Louis	
de MENTHON Antoine	
MERCIER-GUYON Catherine	
MERMOZ Patricia	
MESZAROS Thomas	
MODURIER Aurélien	
MORIN Philippe	
MUGNIER Magali	

	MUGNIER-POLLET Michel	
X	MULATIER-GACHET Alexandre	
	ODORICO Laure	
X	OSTERNAUD Xavier	
X	PASTOR Gérard	
	PELLICIER Raymond	
	PERDRIX Marie-Luce	
	PESSEY Tony	
	PETIT Christian	
	PEUGNIEZ Eric	
	PIMONOW Monique	
	PONCET Christophe	
	PRIEUR-DREVON Agnès	
X	RIGAUT Jean-Luc	
	ROLLIN Marc	
	ROPHILLE Christian	
X	SARDA Didier	
	SAUTY Yannis	
	SEGAUD-LABIDI Nora	
X	SERRATE Bénédicte	
	TATU Guillaume	
	TOÉ Jean-Louis	
	TRIMBUR Olivier	
X	VIVIANT Gilles	